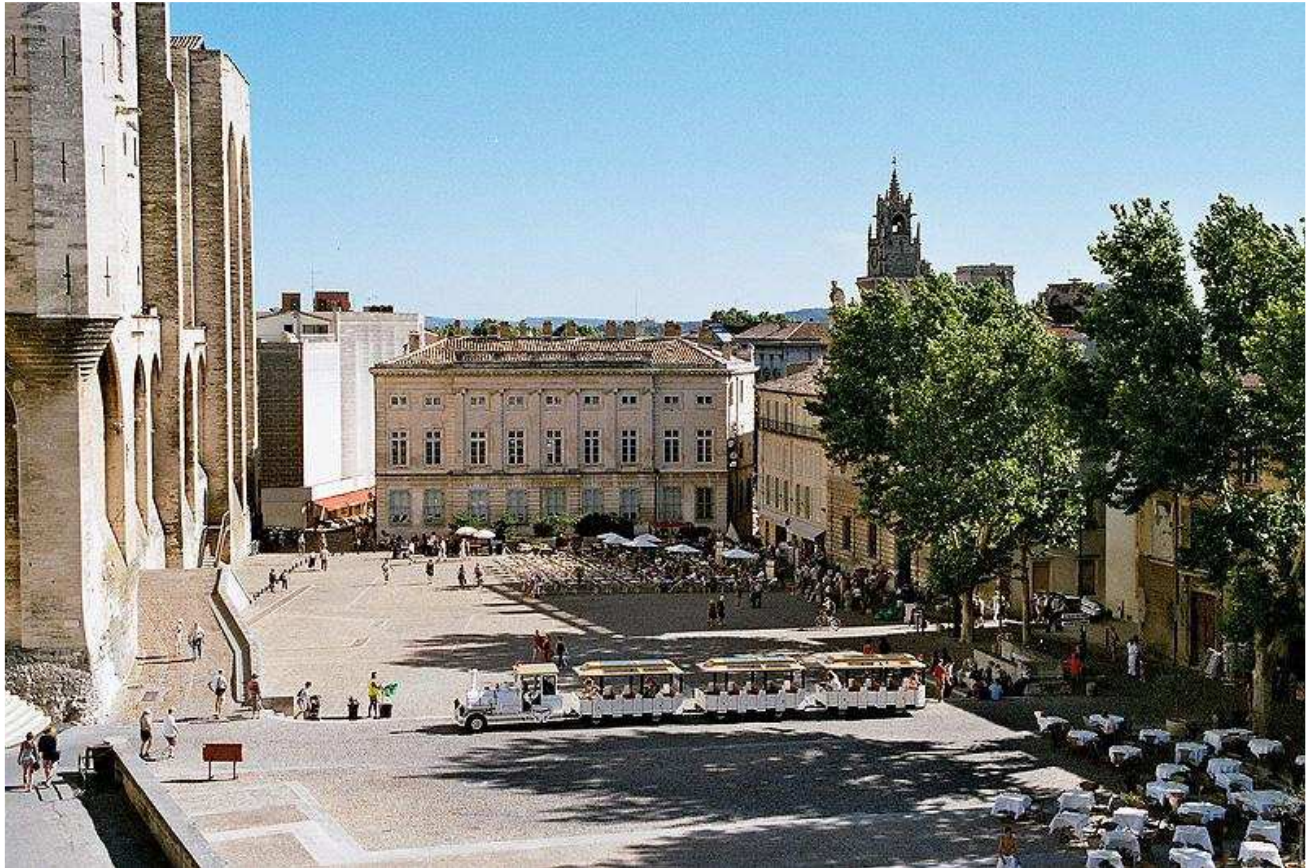


Ordre des Avocats 22, Bd Limbert - ☎ 04 90 86 22 39

Bâtonnier **Monsieur le Bâtonnier Jean TANHAM**

Administrateurs EFACS

Titulaire **Maître Jean-Philippe ALTAYRAC** 04 32 74 00 62 Suppléant **Maître Yvette ROUSSEL HEYER** 04 90 85 46 46
Vice Président de l'EFACS



Droit immobilier

Public : généralistes

Monsieur Jean-Guïrec RAFFRAY

Avocat au Barreau de Mont de Marsan
Maître de Conférences
à la Faculté de droit de Bordeaux

Objectif

Actualité législative et jurisprudentielle des baux commerciaux

Contenu

- Impact de la LME
- Domaine d'application du statut (bail, local, fonds, immatriculation)
- Formation du contrat de bail (qualité des parties, etc.)
- Exécution du contrat (obligations du bailleur et clauses particulières, loyer, circulation du contrat)
- Fin du contrat (droit au renouvellement, renonciation, droit d'option, droit de repentir)

Méthode

Analyse de jurisprudence et conseils rédactionnels

Lieu de formation : Ordre des Avocats

Les baux commerciaux

Vendredi 24 Octobre 08

9 h 30 – 12 h 30

et

14 h – 17 h

Journée complète

Places limitées à 50

180 €

Droit fiscal

Tous publics

<p>Maître Michel ARNAUD Avocat au Barreau de Montpellier Avocat spécialiste en droit fiscal et en droit des sociétés</p> <p>Objectif et contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur les mesures en vigueur concernant l'impôt sur la fortune en insistant sur les biens professionnels - Partager la connaissance des motifs de rectifications invoquées par l'administration fiscale - Évoquer les mesures à prendre avant le 31 décembre pour bénéficier des exonérations et réductions <ul style="list-style-type: none"> • Généralités de l'ISF • Les biens professionnels <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fonctions de direction ○ La rémunération ○ Les seuils de participation ○ Les sociétés interposées ○ Les holdings animatrices ○ L'immobilier d'entreprises ○ Le passif ○ Le contrôle et le contentieux • Aperçu de l'évaluation des titres non considérés comme biens professionnels des sociétés non cotées (Approche du guide de l'évaluation de la DGI) <p>Méthode Formation associant les aspects théoriques et une approche pratique</p> <p><i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i></p>	<p>Le point sur l'ISF</p> <p>Mesures à prendre avant le 31 décembre</p> <p>Vendredi 21 Novembre 08</p> <p>9 h – 12 h 30</p> <p>et</p> <p>13 h 30 – 17 h</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 50</i></p> <p>210 €</p>
---	---

Droit de la famille

Séance d'actualisation des connaissances

<p>Maître Marie-Hélène ISERN-REAL Avocat au Barreau de Paris Responsable de la Commission ouverte de droit des majeurs vulnérables</p> <p>Objectif et contenu</p> <p>Répondre aux questions posées par la loi du 5 Mars 2007 : une protection pourquoi faire ? Sous quelle forme ?</p> <p>La réception du client et sa famille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mandat - L'honoraire - Le secret professionnel <p>La protection de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa corrélation avec le code de la santé publique - Le contrat d'assurance vie - La procédure pénale <p>La procédure civile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la procédure devant le TI et le TGI - Le décret d'application de la présence obligatoire de l'avocat, un rêve ou une exigence au regard du droit des incapables <p>Les nouveaux droits et les nouveaux exclus du droit des tutelles</p> <p>La MAJ, la MASP, le MJPM et autres : le mandat de protection future (MPF) et le mandat à effet posthume (MEP)</p> <p>Méthode Exposé théorique et pratique. Questions / Réponses - Échanges</p> <p><i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i></p>	<p>La nouvelle loi sur les tutelles : nouveautés procédurales et rédactionnelles</p> <p>Samedi 6 Décembre 08</p> <p>9 h – 12 h 30</p> <p>et</p> <p>13 h 30 – 17 h</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 50</i></p> <p>210 €</p>
---	---

Droit social

Séance d'actualisation des connaissances

Maître Dominique FABRE Avocat au Barreau de Nîmes	Actualisation
Objectif Séance d'actualisation en fonction des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles	Vendredi 12 décembre 08 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 17 h
Méthode Exposé théorique et pratique. Questions / Réponses – Échanges	<i>Journée complète</i>
<i>Lieu de formation: Ordre des Avocats</i>	<i>Places limitées à 50</i> 180 €

Droit pénal / Procédure pénale

Séance d'actualisation des connaissances

Maître Gaëtan DI MARINO Avocat au Barreau de Marseille	Le point sur les réformes
Objectif et contenu Faire le point sur les réformes, comme sur l'actualité jurisprudentielle, en droit pénal général et en procédure pénale	Vendredi 23 Janvier 09 9 h 30 – 12 h 30 <i>Demi-journée</i>
Méthode Exposé interactif	<i>Places limitées à 50</i> 90 €
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	

Droit pénal spécial / Déontologie

Séance d'actualisation des connaissances

Maître Gaëtan DI MARINO Avocat au Barreau de Marseille	Droit pénal des affaires Blanchiment et déontologie
Objectif et contenu Faire le point sur - les réformes en droit pénal spécial - les premières jurisprudences et matière de blanchiment	Vendredi 23 Janvier 09 14 h – 18 h <i>Demi-journée</i>
Méthode Exposé interactif	<i>Places limitées à 50</i> 120 €
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	

Mesures d'exécution

Séance d'actualisation des connaissances

Bâtonnier Georges PERIDIER Avocat au Barreau de Montpellier	Droit des sûretés réelles
Objectif et contenu Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle en la matière	Vendredi 30 Janvier 09 10 h – 13 h <i>Demi-journée</i>
Méthode Exposé interactif	<i>Places limitées à 50</i> 120 €
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	

Droit fiscal

Public : avocats généralistes et spécialisés en droit de la famille

Maitre Jean-Marie BALDO

Avocat au Barreau de Nîmes

Droit du couple et fiscalité

Objectif

- Rappeler les conséquences patrimoniales et fiscales d'un divorce
- « Préparer » et gérer le divorce du chef d'entreprise

Vendredi 6 Février 09

13 h 30 – 17 h 30

Contenu Plan écrit et détaillé / Jurisprudences et exemples

Méthode

- Rappel des principes
- Étude de jurisprudences / Exemples pratiques et échanges

Demi-journée

Places limitées à 50

Lieu de formation : Ordre des Avocats

120 €

Droit rural

Public : généralistes

Maitre Frédéric DELAHAYE

Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand

Spécialiste en droit rural

Le statut du fermage

Vendredi 6 Mars 09

10 h - 12 h

et

13 h 30 – 15 h 30

Objectif Initiation et sensibilisation à la réglementation relative au bail à ferme

Contenu

- Rappel historique, champ d'application (bail verbal...)
- Le caractère d'ordre public, la durée et le prix
- Cession, sous-location, mise à disposition (société), droit de Prémption
- Résiliation et refus de renouvellement, droit à indemnités

Journée complète

Places limitées à 50

Méthode Exposé théorique et pratique. Questions / Réponses - Échanges

Lieu de formation : Ordre des Avocats

120 €

Accidentologie

Ouvert à tous

Monsieur Christian ROUQUAND

Médaille d'Honneur de la Police à titre exceptionnel

Expert Accidentologue

Ancien Inspecteur Départemental de Sécurité Routière

Gestion Judiciaire de la Scène d'Accident

Objectif

Mieux appréhender les techniques utilisées lors de constatation d'un accident corporel de circulation routière

Vendredi 6 Mars 09

- Comment définir les responsabilités sur une scène d'accident et identifier l'auteur
- Quels sont les éléments matériels qui serviront à identifier la zone de choc présumé et confondre l'auteur des faits en cas de fuite

16 h – 19 h

Contenu

- Définition de l'accidentologie.
- Qui est l'expert accidentologue, quel est son rôle et quelles sont ses missions dans le cadre d'une expertise en accidentologie
- La criminalistique en accidentologie routière
 - ☞ identifier la zone de choc, quels sont les éléments matériels,
 - ☞ quels sont les prélèvements possibles sur un véhicule
 - ☞ la confirmation d'un port de ceinture par occupant
 - ☞ l'examen des filaments d'ampoule, le prélèvement de liquide de frein
 - ☞ le révélateur de tâches de sang
- La reconstitution d'un accident de circulation
- Présentation d'un logiciel de simulation et de reconstruction numériques des accidents en trois dimensions, notion de mécanisme lésionnel

Demi-journée

Places limitées à 16

90 €

Méthode Diaporama PowerPoint - Présentation de cas concrets

Lieu de formation : Ordre des Avocats

Droit des étrangers

Séance d'actualisation des connaissances

Madame le Premier Conseiller Elydia FERNANDEZ Commissaire du Gouvernement Cour Administrative d'Appel de Marseille	Actualisation
Monsieur Nicolas FERRAN Membre du CIMADE Montpellier	en droit des étrangers
Objectif et contenu Mise à jour des connaissances textuelles et jurisprudentielles par une présentation thématique des réformes législatives et réglementaires et des décisions des juridictions administratives et des cours européennes	Vendredi 3 Avril 09
Méthode Exposé théorique et pratique – Questions / Réponses autour des thèmes abordés	13 h 30 – 17 h 30
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	<i>Demi-journée</i>
	<i>Places limitées à 50</i>
	120 €

Techniques de communication

Ouvert à tous

Société de Production Artistique et Cinématographique Européenne (La SPACE) Intervenant : Monsieur Fred SAUREL	Média training
Objectif et contenu Gagner aisance et confiance en soi lors des plaidoiries ou toute autre intervention en public <u>Stage en deux étapes non dissociables</u>	Jeudi 2 Avril 09
Première demi-journée - Un temps de présentation individuelle filmée - Un temps d'exercices en groupe * Prise de conscience du corps et de la voix * Respiration oratoire * Improvisations - Un temps de jeux de rôles et mises en situations filmées	13 h - 17 h
Deuxième demi-journée - Analyse et commentaires individualisés des prises de vues - Exercices de perfectionnement issus de cette analyse	et
Méthode Allier les outils de l'art dramatique et les techniques audiovisuelles pour permettre une optimisation des techniques de communication	Vendredi 3 Avril 09
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	9 h – 13 h
	<i>2 demi-journées</i>
	<i>Places limitées à 20</i>
	240 €

Droit de l'enfant

Public : avocats d'enfant

Formation indissociable de celles des 15 Mai et 5 Juin 09

<p>Madame Caroline CABRIT Psychologue clinicienne, spécialiste en victimologie IAASPS de Carcassonne (antenne INAVEM)</p>	<p>Entretien avec les mineurs Modules 1 à 3</p>
Jour 1	Vendredi 24 Avril 09
<p>Objectif et contenu Acquérir des connaissances sur le développement psychique de l'enfant pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer ses capacités de discernement - Reconnaître et comprendre la parole de l'enfant 	<p>9 h 30 – 12 h 30 et</p>
<p>I. Les étapes du développement de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins et les compétences de l'enfant en fonction de son âge - L'évolution du rapport à la loi chez le mineur 	<p>14 h – 17 h et</p>
<p>II. L'enfant victime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son fonctionnement psychique - Sa parole 	<p>Vendredi 15 Mai 09 9 h 30 – 12 h 30 et</p>
<p>Méthode Exposés théoriques et discussions / Travail en petits groupes</p>	<p>14 h – 17 h et</p>
Jour 2	
<p>Objectif et contenu Développer un niveau de communication permettant une meilleure approche de l'enfant</p>	
<p>I. La démarche d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs d'entretien - Distinguer les différents moments de l'entretien (poser le cadre, écouter, questionner) 	<p>14 h – 17 h et</p>
<p>II. Gérer les débordements émotionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et comprendre les débordements émotionnels - Comment les anticiper 	
<p>Méthode Exposés théoriques et discussions / Travail en petits groupes / Étude de cas Application des outils et des techniques proposées</p>	
Jour 3	
<p>Objectif Entraînement au traitement et à l'analyse des données de l'entretien Analyse de la pratique de l'entretien avec les mineurs Partage d'une expérience commune</p>	<p>Vendredi 5 Juin 09 10 h – 13 h</p>
<p>Contenu Présentation d'étude de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une situation - Échange - Analyse et réflexion autour du cas - Propositions 	
<p>Méthode</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échange autour d'une pratique commune - Simulation d'entretien 	<p><i>2 Journées et demi indissociables</i> <i>Places limitées à 12</i></p>
<p><i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i></p>	<p>450 €</p>

Drout des procédures collectives

Séance d'actualisation des connaissances

Madame Marie-Pierre DUMONT

Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

Madame Cécile LISANTI

Maître de Conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

Objectif Actualisation des connaissances

Contenu

- Procédures
- Plans
- Droits des créanciers

Méthode Analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle

Lieu de formation : Ordre des Avocats

**Actualisation
 droit des procédures collectives**

Vendredi 29 Mai 09

9 h 30 – 12 h 30

et

14 h – 17 h

Journée complète

Places limitées à 50

180 €

Management

Public : tout avocat souhaitant construire, développer ou fidéliser sa clientèle

Madame Valérie BISMUTH

Coach-consultante spécialisée dans l'accompagnement des avocats dans le développement de leur activité. Dirigeante et fondatrice de VB Consult

Institut de Développement et organisation et management juridique

Faire le diagnostic des besoins de développement et construire un plan d'action efficace adapté à votre personnalité

L'avocat évolue dans une conjoncture économique difficile et au sein d'une profession assiégée de toute part. Quelle que soit sa compétence, cela ne suffit plus. Il devient nécessaire d'engager une réflexion pour construire ou élargir sa clientèle en s'appuyant sur des méthodes et des outils adaptés

Objectif

- Vous aider à analyser votre portefeuille client pour
- Mieux évaluer vos objectifs de développement
 - Avoir un diagnostic réaliste de votre portefeuille

- Vous proposer des méthodes et des outils pour
- Développer la clientèle existante
 - Capter une clientèle nouvelle
 - Apprendre à favoriser le bouche à oreille
 - Savoir construire un plan d'action efficace

Contenu

- Diagnostic de la situation et détermination des besoins
- Étude des deux volets de la démarche de développement
- Le rôle du positionnement stratégique
- La méthodologie de construction d'un plan d'action
- Les outils pour développer un portefeuille client
- Travail sur le plan d'action individuel

Méthodologies et outils

- Fiches d'actions interactives
- Explications, démonstrations et applications immédiates des outils et techniques étudiés
- Travail en groupe
- Etudes de cas pratiques
- Jeux d'illustration en séance
- Appropriation des techniques et plan d'application personnel
- Manuel de formation

Lieu de formation : Ordre des Avocats

Développer

le portefeuille client de l'avocat

Vendredi 19 Juin 09

9 h – 12 h 30

et

14 h - 17 h 30

Journée complète

Places limitées à 15

210 €

Droit pénal / Droit civil

Public : généralistes

Monsieur Christian SIATKA

Directeur R&D - École de l'ADN
Chargé de cours à L'université
de Nîmes

Identification humaine

les empreintes génétiques en pratique judiciaire

Objectif

Familiariser les avocats avec les technologies appliquées aux méthodes d'identification des personnes par empreintes génétiques

Les doter d'un regard à la fois critique et analytique vis-à-vis des résultats et techniques auxquels ils sont confrontés en matière d'identification des personnes par empreintes génétiques en procédure civile et pénale

Vendredi 26 Juin 09

9 h – 12 h 30

et

13 h 30 – 17 h

Contenu

Au cours de la formation, des contenus juridiques, scientifiques et techniques seront abordés en cohérence

- L'échantillon d'ADN
- La réglementation en vigueur
- Le FNAEG
- Les marqueurs polymorphes
- Les échantillons en vue d'identification génétique

L'approche pratique est privilégiée, l'accent est mis sur

- Les méthodes et principes de base
- L'analyse des résultats
- La fiabilité des techniques et leurs paramètres critiques

L'essentiel du message pédagogique portera sur l'interprétation des résultats et ses conséquences sur

- Le regard du pénaliste quant à l'identification par empreinte génétique
- Le cas des tests de filiation ou des questionnaires de santé dans le domaine des assurances complémentaires relevant du civil

Méthode

Les avocats, avec le soutien du formateur, réalisent par eux-mêmes une empreinte génétique sur leur propre ADN au moyen de la méthode officiellement mise en œuvre. Le polymorphisme génétique mis en évidence est un minisatellite (D1S80) présent sur le chromosome 1, suffisamment sélectif pour révéler des profils singuliers sur un faible échantillon standard de population

L'analyse du profil, réalisée par simple électrophorèse, permet de présenter les moyens mis à disposition dans les laboratoires agréés pour les empreintes génétiques

Ce contexte scientifique permet de mieux appréhender en droit, l'échantillon biologique, son prélèvement et sa procédure d'analyse

L'enseignement théorique et les études de cas sont abordés pendant les temps morts

Journée complète

Places limitées à 15

Lieu de formation : Ordre des Avocats

210 €

Procédure civile

Séance d'actualisation des connaissances

Maître Fabien WATREMET Avoué près la Cour d'Appel de Montpellier	Actualisation
Objectif et contenu Séance d'actualisation de procédure civile en fonction des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles	Vendredi 25 Septembre 09
Méthode Exposé théorique et pratique. Questions / Réponses - Échanges	10 h – 13 h
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	<i>Demi-journée</i>
	<i>Places limitées à 50</i>
	90 €

Déontologie

Ouvert à tous

Madame le Bâtonnier Jacqueline EYMARD-NAVARRO Avocat au Barreau du Puy-en-Velay	Règles et usages de la profession
Objectif Règles et usages de la profession : débat	table ronde
Méthode Table ronde : échanges à partir des expériences et difficultés de chacun dans l'exercice au quotidien de la profession	Vendredi 25 Septembre 09
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	14 h – 16 h
	<i>Demi-journée</i>
	<i>Places limitées à 30</i>
	60 €

Patrimoine

Public : spécialistes

Monsieur Lionel TIXIER Consultant Lexfi Associés Maître de Conférences associé à l'Université d'Auvergne	Cycle de formation : le patrimoine La protection du conjoint survivant
Objectif et contenu Passer en revue l'ensemble des institutions juridiques pour protéger le conjoint survivant (conventions matrimoniales, utilisation de la société civile, donation au dernier vivant, assurance décès et assurance vie)	Vendredi 23 Octobre 09
Méthode Présentation sur PowerPoint. Questions / Réponses – Échanges	9 h - 12 h 30
Première formation du cycle à Nîmes le 18 Septembre 2009	et
<i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i>	13 h 30 – 17 h
	<i>Journée complète</i>
	<i>Places limitées à 50</i>
	210 €